

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES MAIRIES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

DÉVELOPPEMENT D'ALGUES ET DE CYANOBACTÉRIES DANS NOS RIVIÈRES

Ces derniers jours, de nombreuses personnes font part d'un **changement de couleur du fond du lit de la rivière Tarn et de certains de ses affluents avec un aspect noirâtre, brun.**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit du **développement d'algues fixées aux galets et aux pierres**, avec une **possibilité de développement de cyanobactéries** (observation de biofilms caractéristiques des cyanobactéries benthiques sur quelques endroits).

POURQUOI Y A-T-IL DES ALGUES APRÈS LES CRUES ?

Pour rappel, en décembre 2025 et janvier 2026, le Tarn et ses affluents ont connu d'importantes crues et inondations. **Après une crue**, en particulier lorsqu'elle est importante avec de nombreux ruissellements sur les versants, **la rivière reçoit beaucoup de nutriments** (azote, phosphore, matière organique) provenant :

- des sols agricoles, urbains,
- des matières naturelles (feuilles, débris de bois)
- parfois des rejets humains

Ces nutriments restent en partie stockés dans les graviers, puis ils sont relargués. Au printemps, lorsqu'il y a plus de lumière, que la végétation n'est pas encore totalement développée, la température de l'eau et de l'air augmente et les niveaux d'eaux baisse : ces phénomènes favorisent la croissance des algues.

EST-CE QUE CELA VA DURER LONGTEMPS ?

En général, **les proliférations algales durent quelques jours à quelques semaines** et elles diminuent avec :

- une baisse des nutriments
- ou une augmentation du débit (pluie, courant)

EST-CE DANGEREUX ?

La plupart du temps, les algues en rivière sont inoffensives et font partie de l'écosystème naturel.

Cependant, elles peuvent être accompagnées de **cyanobactéries dites benthiques**, qui **peuvent produire des toxines**. Ce **phénomène est bien connu** sur notre territoire. Un protocole interdépartemental est mis en œuvre en période estivale avec les autorités pour prévenir la population. Il convient de **rester prudent toute l'année et d'éviter de laisser les animaux aller à la rivière en période sensible** (périodes chaudes et ensoleillées).

Plus d'infos : <https://www.tarn-amont.fr/cyanobacteries/>. Des affiches de prévention sont disponibles en téléchargement, et peuvent être affichées en bord de rivière en cas de suspicion (affiche « bleue » de vigilance), même en dehors de la période du protocole qui impose cet affichage.

Un décès de chien suspect a été relevé sur le secteur Rozier-Mostuéjols (autopsie proposée par le vétérinaire mais non réalisée). Une visite sur le lieu de baignade du chien, avec le propriétaire est programmée demain pour réaliser des observations et un prélèvement de biofilm afin de tenter d'identifier la cause de l'intoxication.

PEUT-ON AGIR À NOTRE NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ALGUES ?

Oui, à petite échelle :

- limiter l'usage d'engrais
- ne pas rejeter de produits dans les réseaux d'eau
- préserver la végétation des berges

Ce sont des gestes simples mais utiles.

Le Syndicat Tarn-amont se préoccupe de la situation des rivières et s'est rapproché de l'Office Français de la Biodiversité et de spécialistes en macrophytes pour mieux comprendre ce phénomène algal, et reste vigilant sur le développement des cyanobactéries avec ses partenaires, sous-préfectures et Agence régionale de santé, des observations sont en cours.